NOTES D'ANALYSE

L'enseignement supérieur, un tremplin perfectible vers le marché du travail

Avec une croissance démographique de 1,7 % par an en moyenne et plus de 50 % d'Égyptiens de moins de 25 ans, l'éducation supérieure constitue un enjeu prioritaire pour le développement du pays. Le système égyptien d'enseignement supérieur est sous tension en raison de la progression rapide des inscriptions, des dépenses publiques contraintes et de la structure de gouvernance rigide. Les bailleurs internationaux et le secteur privé pourraient jouer un rôle central dans la résolution de ces défis dans un contexte marqué par les difficultés macroéconomiques.

Un enseignement supérieur sous tension dans un contexte de forte croissance démographique

Un secteur sous tension largement dominé par l'enseignement public en déficit de financement chronique

Avec le plus grand nombre d'étudiants de la région ANMO (3,3 millions) et environs 850 000 jeunes qui entrent sur le marché du travail chaque année, **la progression du nombre de diplômés est plus rapide que l'expansion du marché du travail** en Égypte. En effet, le nombre d'inscription d'étudiants est passé de 2,53 millions en 2009/10 à 3,49 millions en 2021/22 (+38 %) tandis que la population active, en emploi ou au chômage, a augmenté respectivement de 17 % et de 9 % entre 2010 et 2021. La Banque mondiale estime ainsi qu'il serait **nécessaire d'ouvrir 4 millions de nouvelles places dans l'enseignement supérieur d'ici 2025**. Si la Constitution de 2014 prévoit des dépenses minimales de respectivement 4 % et 2 % du PIB pour l'éducation de base (pré-tertiaire) et l'enseignement supérieur (tertiaire), **le gouvernement a consacré seulement 2,1 % et 0,7 % de son PIB** à ces dépenses en moyenne entre 2015/16 et 2019/20, se situant ainsi en dessous de la moyenne des pays de la région ANMO (en moyenne 4,4 % du PIB investi dans l'éducation). Ce manque de moyens financiers pèse sur **l'enseignement supérieur public, qui continue pourtant d'accueillir la grande majorité des étudiants** (82 %).

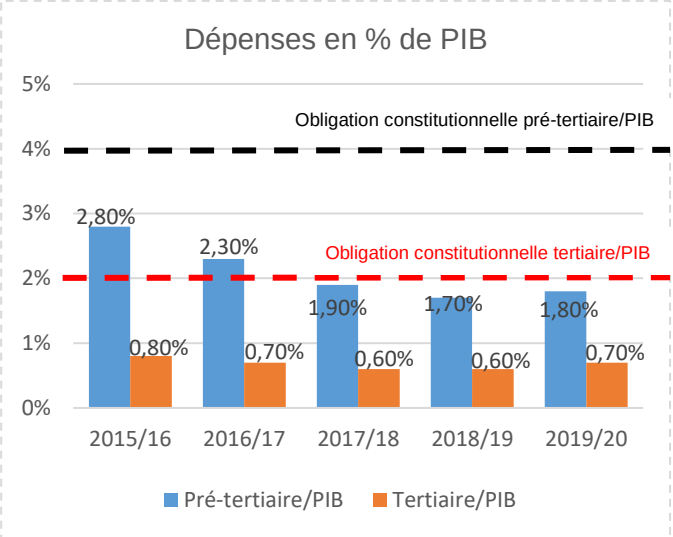

Source : Banque mondiale

© SERVICE ÉCONOMIQUE – AMBASSADE DE FRANCE EN REPUBLIQUE ARABE D'EGYPTE
10 RUE SRI LANKA – ZAMALEK – LE CAIRE – EGYPTE – TEL : +20 (0) 2 27 39 35 00 – @ : LECAIRE@DGTRESOR.GOUV.FR

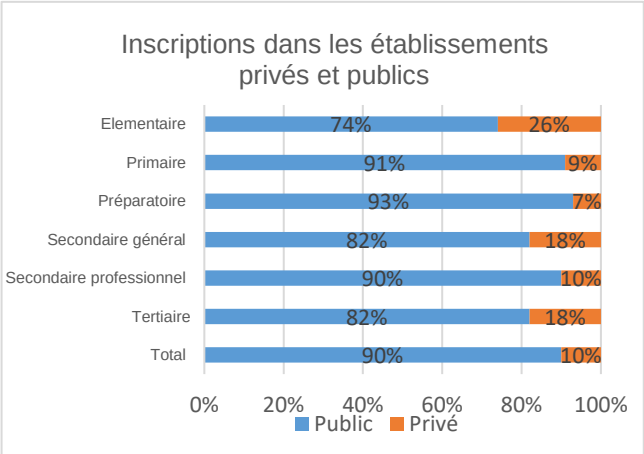

Source : ministère de l'Éducation et de l'Enseignement technique

Un système qui souffre de fortes vulnérabilités et ne répond pas aux besoins du marché du travail

Au-delà de l'incapacité à absorber la demande, la qualité de l'enseignement est défaillante et ne permet pas de former une main d'œuvre adaptée au marché du travail égyptien. Les études supérieures ne constituent pas un rempart contre le chômage dans la mesure où **la plus forte concentration de sans-emplois se trouve parmi les jeunes diplômés de l'enseignement supérieur (14,9 %)**. Par ailleurs, si les femmes sont plus nombreuses que les hommes à l'université (taux d'inscription à 40 % contre 38 %), la disparité dans l'insertion sur le marché du travail, avec respectivement des taux de chômage de 6,8 % pour les hommes et 21,4 % pour les femmes en 2018, reste forte. L'**inadéquation entre l'offre et la demande de travail est** par ailleurs **structurelle,** entre la qualification des travailleurs et les compétences requises pour les emplois disponibles. En 2019, près d'un tiers des diplômés de l'enseignement supérieur (31 %) étaient employés dans des professions ne nécessitant pas de qualifications particulières. En effet, **seulement 14 % des offres d'emplois nécessitent une éducation tertiaire** alors que plus de 25 % des jeunes demandeurs d'emploi ont atteint ce niveau d'étude. Cela s'explique en partie par la **progression insuffisante de l'emploi dans le secteur public** (30 % des emplois en 2015 contre 80 % en 1994) et par la **concentration de l'activité économique dans des secteurs à forte intensité capitalistique et peu créateurs d'emplois qualifiés**. La baisse de l'emploi dans le secteur public nuit notamment à l'emploi des femmes (dont 43 % travaillent dans le secteur public) et est, en partie seulement, compensée par une hausse de l'emploi informel. La **faible capacité du marché du travail à absorber les jeunes diplômés favorise la fuite des cerveaux**, qui caractérise notamment les professions médicales (67 % des médecins égyptiens travaillent en effet à l'étranger).

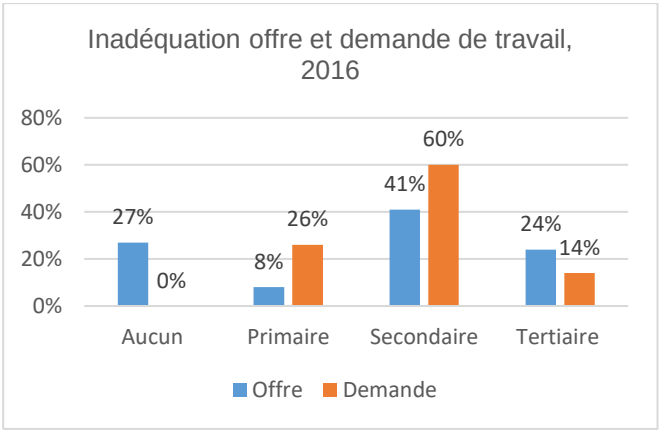

Source : Banque mondiale, 2019

La stratégie gouvernementale passe par les investisseurs étrangers et le secteur privé

Une collaboration franco-égyptienne en soutien à l'enseignement supérieur

Le ministère des Finances a annoncé le 24 mai 2023 qu'il comptait désormais sur les **financements des banques de développement pour répondre aux défis auxquels est confronté l'enseignement supérieur**. Si les bailleurs multilatéraux laissent la priorité à l'enseignement primaire et secondaire, **les bailleurs bilatéraux investissent massivement dans l'enseignement supérieur égyptien**. Le Japon, les États-Unis, la Corée, l'Allemagne et la France se distinguent ainsi par leur soutien à la formation et à l'éducation supérieure. Cette tendance devrait être renforcée par l'adoption de la **loi n° 162 de 2018** qui prévoit l'autorisation **de création de succursales des universités et des établissements d'enseignement supérieur étranger en Égypte**. Les universités françaises (Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne et IAE de Poitiers) possèdent notamment des filières délocalisées à l'Université du Caire (Institut de droit des affaires internationales et Filière francophone d'économie et de sciences politiques) et à l'Université Ain Shams (Département de gestion et de commerce international). Aussi, l'accord intergouvernemental conclu entre la France et l'Égypte en janvier 2019 prévoit la **« refondation » de l'Université française d'Égypte (UFE)**. Cette dernière compte aujourd'hui 450

© SERVICE ÉCONOMIQUE – AMBASSADE DE FRANCE EN REPUBLIQUE ARABE D'EGYPTE
10 RUE SRI LANKA – ZAMALEK – LE CAIRE – EGYPTE – TEL : +20 (0) 2 27 39 35 00 – @ : LECAIRE@DGTRESOR.GOUV.FR

élèves avec un objectif de porter les effectifs à 3 000 étudiants d'ici 2030. **Le coût des travaux pour la construction d'un nouveau campus est estimé à 50 M EUR et l'AFD soutient ce projet à travers un prêt souverain garanti par l'État égyptien de 12 M EUR**. Il existe par ailleurs une véritable volonté d'accroitre l'enseignement français à tous les niveaux, en passant de 10 000 à 30 000 places homologués comme « établissement d'enseignement français » d'ici 2030.

Un environnement propice aux initiatives du secteur privé qui se multiplient

La situation macroéconomique égyptienne peut constituer une source d'opportunité pour le secteur privé dans la mesure où **la forte dépréciation de la monnaie égyptienne (67 % en g.a. en avril 2023) a augmenté le coût de l'éducation internationale, laissant place à un nouveau marché pour les étudiants cherchant des solutions éducatives locales aux normes internationales**. À cela s'ajoute le fait que les investissements en matière d'éducation, jugés moins risqués sur les moyens et longs termes dans un contexte d'instabilité des marchés financiers, peuvent également s'inscrire dans une stratégie de responsabilité sociale des entreprises qui intéressent certains fonds d'investissement. Malgré la **part de marché encore limitée de l'enseignement supérieur privé** en Égypte (16,5 % contre 21 % pour la région ANMO), l'expansion rapide des inscriptions dans les universités privées, dont le nombre a doublé entre 2011/12 et 2021/22 reflète la **dynamique de développement d'une offre privée d'enseignement supérieur à l'œuvre** depuis quelques années. En particulier, **l'enseignement supérieur destiné à la classe moyenne égyptienne** est un segment à potentiel intéressant, les frais de scolarités demeurant très élevés dans le secteur privé (16 000 USD par an pour la licence à l'Université américaine du Caire). Le marché de l'enseignement supérieur est ainsi source d'opportunités pour le secteur privé français. L'école française ESLCSA possède ainsi depuis 1998 une succursale en Égypte qui accueille 1 500 étudiants en programme MBA et l'école de commerce IPAG prévoit par exemple d'ouvrir une succursale au Caire d'ici 2024 pouvant accueillir quelques 1 000 étudiants en licence et en master au Caire.

Structure du système éducatif égyptien

		Année	Age	Système national (privé et public)	Nombres d'étudiants	Régulateurs
		5	22	Éducation supérieure	3,3 millions d'étudiants dont 82 % dans l'enseignement public	Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique
		4	21			
		3	20			
		2	19			
		1	18			
Principales évaluations	Certificat Thanawiya Amma	12	17	Secondaire	24 millions d'étudiants	Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement technique
		11	16			
		10	15			
	Certificat d'éducation de base, examen de 9e année	9	14	Prépa-ratoire		
		8	13			
		7	12			
	Certificat d'études primaires, examen de 6e année	6	11	Primaire		
		5	10			
		4	9			
		3	8			
		2	7			
		1	6			
		KG2	5	Maternelle		
		KG1	4			

Source : CAPMAS

Selma LABROUE
Chargée de mission
selma.labroue@dgtresor.gouv.fr

© SERVICE ÉCONOMIQUE – AMBASSADE DE FRANCE EN REPUBLIQUE ARABE D'EGYPTE
10 RUE SRI LANKA – ZAMALEK – LE CAIRE – EGYPTE – TEL : +20 (0) 2 27 39 35 00 – @ : LECAIRE@DGTRESOR.GOUV.FR